

cher n'assista d'ailleurs à la cérémonie. Les deux seuls témoins étaient deux habitants de Boucherville et de Varennes, amenés sans doute par le Sieur Silvain dont s'annonçait déjà l'esprit d'organisation. Chose plus significative encore, le contrat de mariage entre les parties ne fut passé devant le notaire que trois mois après le lien contracté, le 22 avril 1720, à Montréal. Cela peut paraître surprenant à plusieurs, attendu que d'après notre droit français, le contrat précède nécessairement la célébration du mariage, mais il ne faut pas oublier qu'avant 1731, en dépit des arrêts de certains parlements, le contrat passé devant notaire après la cérémonie du mariage, même s'il comportait donation, était souvent accepté.

Mais Timothée Sylvain, grâce sans doute à son esprit insinuant, ne fut pas long à se faire agréer par la famille qui accepta sagement le fait accompli et qui mit à la disposition de son nouvel allié tout son crédit.

Le 8 avril 1724, Marie-Ursule Boucher, veuve de René Gaultier de Varennes, fait donation à son gendre et à sa fille d'une maison sise rue Saint-Vincent à Montréal.

Dès l'année précédente, en 1723, le sieur Sylvain avait songé à se faire une situation et à exercer la médecine. Mais il fallait pour cela un brevet. C'est alors que la famille de Varennes se mit en mouvement. L'on obtint d'abord des Messieurs du Séminaire et d'un bon nombre d'habitants de Ville-Marie une supplique représentant qu'il n'y avait d'autre médecin que le sieur Sarrazin résidant à Québec, et qu'il conviendrait d'accorder au Sieur Silvain, en même temps que des lettres de naturalisation, un brevet de médecin, sans appointements et même sous les ordres du sieur Sarrazin. Le gouverneur de Vaudreuil apostilla cette demande et l'appuya de sa plus vive recommandation. Cette intervention active du marquis de Vaudreuil était certainement due à l'influence de sa femme, Louise-Elisabeth de Joybert, qui n'a jamais cessé d'être au service de Marie-Renée Gauthier de Varennes et par suite de son mari. Mme de Vaudreuil avait tenu à assister au premier mariage de Marie-Renée Gauthier avec M. Dufrost de la Jemmerays en janvier 1701. L'on a dit qu'elle avait quelques liens de parenté avec la famille de Varennes, mais nous n'avons pu les découvrir. Quoiqu'il en soit, en 1724, Mme de Vaudreuil était revenue depuis deux ans seulement de la cour de France où depuis 1710 elle avait rempli avec honneur les fonctions de sous-gouvernante des enfants de France, et elle apportait en Canada un puissant crédit dont elle usait largement en faveur de ses amis.

Toutes ces démarches furent couronnées de succès, et le 7 mars 1724,